

Groupe Issy-Meudon



Groupe Sèvres-Meudon



Projection

Débat

**Comment le droit à manifester
a-t-il été amoindri ?**

**Avons-nous renoncé à exercer certaines
des libertés publiques ?**

Anne-Sophie Simpère
et Pierre Januel

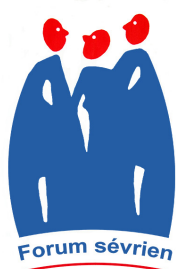
**COMMENT
L'ÉTAT
S'ATTAQUE
À NOS LIBERTÉS**



À partir de la projection
du documentaire :

"Présumé coupable"

Centré sur le droit
de manifester,
Anne Sophie Simpère
nous présentera plus
généralement l'évolution
du droit des libertés
publiques depuis 20 ans
et le renoncement
à certaines libertés
fondamentales au nom
de la sécurité.



**Vendredi 2 décembre 2022
de 20 h à 22 h 30
au Forum Sévrien
2 rue Lecointre 92 310 Sèvres**

La liberté de manifester pacifiquement est une des composantes de la liberté d'expression défendue par le droit international.

En France, de nombreux manifestants pacifiques ont été arrêtés et mis en garde à vue.

Amnesty a dénoncé la judiciarisation du maintien de l'ordre.

"Présumé coupable" présente des témoignages de victimes ainsi que les analyses d'experts et d'avocats.

Anne-Sophie Simpère est chargée de plaider Libertés à Amnesty International France.

Elle travaille sur les questions de violences policières, droit de manifester et surveillance de masse (notamment la reconnaissance faciale).

Juriste (droit international) et communicante de formation, elle a auparavant travaillé pour des ONG environnementales (Amis de la Terre, Greenpeace, Bankwatch, Samata), comme journaliste (Basta !, Revue Dessinée) ou pour Médecins du Monde en Palestine.

C'est en tant que journaliste et spécialiste du droit qu'elle nous présentera le livre

Comment l'État s'attaque à nos Libertés paru en janvier 2022 chez Plon.

Avec son co-auteur **Pierre Januel**, elle y présente les principales lois sécuritaires des vingt dernières années.